

Mise à disposition du document d'enregistrement universel 2023 de Transgene

Strasbourg, le 11 avril 2024, 17h45

TRANSGENE (Paris : TNG) annonce avoir mis à la disposition du public et déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers (AMF) son document d'enregistrement universel de l'exercice 2023 au format ESEF. Le document a reçu le numéro D.24-0274.

Le document d'enregistrement universel est tenu à disposition dans les conditions prévues par la réglementation en vigueur. Il peut être consulté sur le site internet de la société à l'adresse suivante : www.transgene.fr, dans la rubrique « Investisseurs – Informations financières » et sur le site internet de l'AMF : www.amf-france.org.

Le document d'enregistrement universel comprend les documents suivants :

- le rapport financier annuel 2023 ;
- le rapport sur le gouvernement d'entreprise établi par le Conseil d'administration ;
- les rapports des commissaires aux comptes ;
- le descriptif du programme de rachat d'actions ;
- la communication relative aux honoraires des contrôleurs légaux des comptes.

Il comprend également une information détaillée sur la responsabilité sociale et environnementale (RSE) de Transgene.

Contacts

Transgene :
Lucie Larguier
Directeur Financier
+33 (0)3 88 27 91 04
investorrelations@transgene.fr